

# **L'évolution de la médiation, les défis actuels et le rôle de ROMED**

**Programme de formation de médiateurs roms**

*Jean-Pierre Liégeois*

Editions du Conseil de l'Europe

Edition anglaise :

*Developments in mediation, current challenges and the role of ROMED*

ISBN 978-92-871-7374-4

*Les vues exprimées dans cet ouvrage sont de la responsabilité des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la ligne officielle du Conseil de l'Europe.*

Tous droits réservés. Aucun extrait de cette publication ne peut être traduit, reproduit ou transmis, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit – électronique (CD-Rom, internet, etc.), mécanique, photocopie, enregistrement ou de toute autre manière – sans l'autorisation préalable écrite de la Direction de la communication (F-67075 Strasbourg Cedex ou [publishing@coe.int](mailto:publishing@coe.int)).

Jean-Pierre Liégeois a fondé en 1979 et dirigé jusqu'en 2003 le Centre de recherches tsiganes de l'Université de Paris 5 – Sorbonne. Depuis 1982 il travaille en étroite collaboration avec le Conseil de l'Europe. Ses travaux, publiés depuis 1967, ont ouvert de nouvelles perspectives de compréhension des communautés roms.

Couverture : Service de la production des documents et des publications (SPDP),  
Conseil de l'Europe

Mise en page : Jouve, Paris

Editions du Conseil de l'Europe

F-67075 Strasbourg Cedex

<http://book.coe.int>

ISBN 978-92-871-7364-5

© Conseil de l'Europe, mars 2013

Imprimé dans les ateliers du Conseil de l'Europe

# Table des matières

<b>1. Les enjeux d'un programme</b> .....	5
<b>2. La notion de médiation</b> .....	7
L'émergence de la fonction .....	7
La recherche d'une définition .....	9
Une formation à imaginer .....	10
<b>3. La médiation et les Roms</b> .....	13
L'initiative de la Commission européenne .....	13
Un développement des actions .....	15
Une réflexion pilote .....	16
De multiples activités en Europe .....	19
<b>4. Le Conseil de l'Europe</b> .....	35
L'impulsion des collectivités locales .....	35
La médiation juridique .....	37
Les médiateurs de santé .....	37
La médiation pour la scolarisation des enfants roms .....	38
Un nouvel élan politique .....	41
Une réunion des gouvernements en octobre 2010 .....	42
<b>5. Le programme ROMED</b> .....	45
Une réunion préparatoire .....	45
Le cadrage de l'action .....	46
La sélection des formateurs et des médiateurs .....	48
Le lancement du programme .....	49
Les premières formations .....	51
Une extension des actions .....	51
L'implication des Etats .....	52
L'impact des pouvoirs locaux et régionaux .....	53
<b>6. Le potentiel du programme</b> .....	57
Un programme européen .....	57
Une plus-value .....	58
Un projet pilote .....	60
De larges retombées .....	61
<b>7. Les voies du succès</b> .....	63
Une éthique institutionnelle .....	63
Une pratique attentive .....	64
Un parcours qualifiant .....	65
Une accréditation .....	68
Les formateurs .....	70
Le matériel de formation .....	71

Un statut consolidé .....	73
Un code de déontologie .....	76
Une stratégie .....	77
<b>8. Les acteurs essentiels .....</b>	<b>81</b>
Des médiateurs roms .....	81
L'appui sur les dynamismes internes .....	83
Une implication majeure des Roms .....	86
La valorisation de l'expérience .....	89
L'engagement des pouvoirs publics .....	90
La responsabilité des collectivités locales .....	93
Les enjeux de ROMED .....	95
Des médiateurs culturels .....	97
<b>Références bibliographiques .....</b>	<b>101</b>

# 1. Les enjeux d'un programme

Le programme de formation de médiateurs roms lancé en 2011 par le Conseil de l'Europe présente des caractéristiques qui en font un projet unique développé en grandeur réelle, dans la durée, et avec des retombées fondamentales tant au niveau européen qu'au niveau des Etats membres<sup>1</sup>.

Ce programme a un caractère exemplaire qui dépasse la situation des Roms et il doit être une source d'inspiration pour le développement de politiques interculturelles à même de gérer les sociétés actuelles, marquées par la diversité et le pluralisme.

Il convient que la stratégie mise en place soit à la hauteur des enjeux et des attentes, à commencer par celles des communautés roms, car rarement de telles opportunités ont été proposées. Compte tenu du fait que les risques d'erreur restent grands dans le cadre d'une mise en œuvre complexe, une réflexion doit l'accompagner.

Ce document a pour objectif de contextualiser, de valoriser et d'évaluer les actions menées. Il est conçu comme un instrument de pilotage pour les animateurs du programme, comme un manuel permettant aux acteurs – formateurs, médiateurs, employeurs... – de situer leur démarche dans un ensemble, comme un outil d'aide à la décision pour les responsables politiques, comme un moyen de connaissance et de compréhension pour un plus large public.

La contextualisation est importante, par une présentation des conditions de formation des médiateurs, par l'historique de l'idée et l'analyse de ses antécédents. Cela permet d'opter pour des dynamismes réalistes, de s'appuyer sur des acquis, d'améliorer les connaissances et de mieux adapter l'action dans un ensemble organisé.

La contextualisation permet aussi, en jouant un rôle d'interface et en ouvrant un espace d'échange, de désenclaver les questions et actions concernant les Roms, en ce sens qu'elles peuvent et doivent s'inspirer de ce qui se fait dans d'autres domaines, mais aussi qu'elles peuvent et doivent inspirer ce qui se fait dans d'autres domaines.

L'évaluation est fondamentale, une évaluation continue tout au long du développement du programme, afin que les observations mettent en lumière, dans une approche compréhensive, les éléments qui permettent une amélioration permanente des actions. C'est ainsi qu'en cours d'activité le programme peut être affiné, dans sa forme et dans son contenu, et que ce projet pilote peut induire des actions menées au niveau européen et dans les différents Etats.

---

1. On peut comprendre l'originalité et l'importance de cette action en la situant dans plus de quarante années d'activités : voir Liégeois, 2010.

C'est ainsi également qu'on se donne les meilleures chances d'aller vers un label européen en matière de formation, souhaité par les différents partenaires : le suivi du projet et les ajustements rendus possibles permettent de définir concrètement un label difficile à atteindre. En cela aussi l'action est paradigmatique, les Roms étant, dans un renversement de perspectives allant à l'encontre des stéréotypes habituels, source de référence et modèle d'action positive. Les retombées sont un apport aussi bien dans le domaine de la dynamique des coopérations européennes, pour lesquelles les Roms sont exemplaires, que dans le domaine de la lutte contre les discriminations et la marginalisation, et pour la recherche des conditions d'amélioration de situations difficiles. Les travaux ainsi valorisés jouent un rôle important dans les réflexions générales que mène le Conseil de l'Europe, par exemple dans le programme *Protéger et promouvoir le droit à une éducation de qualité*. Par la formation des médiateurs, au-delà du cadrage théorique et politique des actions, l'opportunité est ainsi donnée d'une réalisation concrète mettant à jour des critères et processus donnant les meilleures chances d'aboutir à une éducation de qualité.